



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 D 02335

Numéro SIREN : 348 003 997

Nom ou dénomination : 14 Pyramides Notaires, SCP titulaire d'un Office Notarial

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2017 sous le numéro de dépôt 55979

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 07-06-2017

N° DE DEPOT : 2017R055979

N° GESTION : 1988D02335

N° SIREN : 348003997

DENOMINATION : 14 Pyramides Notaires, SCP titulaire d'un Office Notarial

ADRESSE : 14 RUE DES PYRAMIDES 75001 PARIS

DATE D'ACTE : 02-05-2017

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

# 14 Pyramides Notaires, SCP titulaire d'un Office Notarial

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial

Au capital de 1.029.690 Euros

Siège social : 14, rue des Pyramides - 75001 Paris

R.C.S. Paris 348 003 997

---

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02 MAI 2017

### Mandats des commissaires aux comptes

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport à l'Assemblée Générale établi par la gérance de la Société, décide :

- de constater que l'extrait K-bis de la Société ne fait pas mention de l'identité du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant ;
- en conséquence, de rappeler :
  - . la société CAGNAT & ASSOCIES a été dûment désignée en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
  - . Monsieur Frédéric DROUGARD a été dûment désigné en qualité de commissaire aux comptes suppléant,

pour une période de six (6) exercices, qui prendra fin, en principe, à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2021, étant rappelé que chacun desdits commissaires aux comptes avait fait connaître par avance à la Société qu'il acceptait leur mandat de commissaire aux comptes (respectivement titulaire suppléant) et qu'il satisfaisait à toutes les conditions légales et réglementaires requise pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Pour Extrait Certifié Conforme*

**Pierre-Alain GUILBERT**

Cogérant

